Maladie de Lyme : avez-vous votre plan d'attaque?

Vous êtes l'heureux gardien d'un chien? Alors **la maladie de Lyme vous concerne** car elle affecte **les chiens**, mais aussi **les humains**.

Avec le printemps à nos portes, il est grand temps de penser à votre plan d'attaque contre cette maladie. En nette progression au Québec, et plus particulièrement dans la région de l'Estrie en raison de l'importante présence de cerfs de Virginie, cette affection est à prendre très au sérieux. Elle peut rendre **votre chien gravement malade, ainsi que vous-même**. Il s'agit en fait de l'infection transmise par les tiques la plus fréquemment signalée chez les humains au Canada.

La maladie de Lyme, c'est quoi?
Il s'agit d'une maladie transmise par des morsures, généralement indolores, de tiques à pattes noires (tiques du chevreuil), infectées par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Elle peut affecter les chiens et les humains et **entraîner des complications si elle n'est pas détectée à temps**.

Symptômes de la maladie chez le chien
Dans la majorité des cas, la maladie de Lyme est très difficile à diagnostiquer. Plusieurs des signes cliniques peuvent se confondre avec ceux d'autres maladies et prennent parfois plusieurs mois avant de se manifester. Voici les symptômes visibles les plus fréquemment observés.

- boiterie
- articulations chaudes et enflées
- fatigue
- fièvre
- perte d'appétit

Seul votre vétérinaire peut poser un diagnostic approprié, en effectuant un examen physique ainsi que des tests sanguins et en analysant les antécédents de votre animal.

Êtes-vous à risque?
Les tiques vivent dans les milieux suivants :

- les lieux couverts d'herbe (y compris les pelouses);
- les broussailles;
- les arbustes et les boisés (particulièrement le long des sentiers).

Afin d'évaluer si vous et votre chien êtes à risque, répondez aux quelques questions ci-dessous.

- Votre chien a- t-il accès à un parc ou à d'autres endroits boisés ou gazonnés?
- L'emmenez-vous au chalet, en camping ou en randonnée pédestre?
- Vous accompagne-t-il lors de pique-niques, de sorties à la plage ou de promenades en forêt?
- Avez-vous déjà vu une tique sur votre chien?

Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, informez-vous auprès de votre vétérinaire sur la façon de protéger votre chien contre la maladie de Lyme.

Pour en savoir davantage sur cette maladie chez l'humain et les façons de vous protéger, consultez les sites de de la Fondation canadienne de lutte contre la maladie de Lyme et de Santé Canada.